

République Française  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire  
de la communauté de communes Sauer Pechelbronn

séance du 17/02/2020

Date de la convocation:  
11/02/2020  
Date d'affichage:  
11/02/2020

Nombres de membres:  
Afférents au conseil  
communautaire : 35  
En exercice : 35  
Votants : 28

L' an 2020 et le 17 février à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

**Elus présents :** M. HAAS Jean-Marie

**Titulaire,** Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, DESCHLER Annie, DUDT Lysianne, LEDIG Evelyne, WEISS Marie-Line, MM : BALL Jean-Claude, FUCHS Alain, ISEL Roger, JULLY Jean-Marie, KLIPFEL Jean-Louis, KREISS Alfred, MULLER Jean, NICASTRO Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER Dominique, RICHERT Robert, SCHERTZ Christophe, SCHLOSSER Charles (arrivé à 20h50), SCHNEPP Franck, SITTER Pierrot, THALMANN Alfred, WEISBECKER Jean, WERNERT Stéphane

**Suppléant – délégation de vote :** NIEDERER Gérard

**Suppléants - sans délégation vote :** Mmes KOCHER Bernadette, SCHELLENBERGER Michèle, M. LETZELTER Alain

**Elus excusés - procuration :** M. SIGRIST Benoît à M. FUCHS Alain, M. SCHLOSSER Charles à DESCHLER Annie (jusqu'à 20h50), Mme ROTH Marie-Louise à M. SITTER Pierrot, SCHNEIDER Dominique à BALL Jean-Claude

**Elu excusé :** Mme DUTEY Sylvie, MM. KAISER Francis, WEISS Damien

**Suppléants excusés :** Mme ZUGMEYER Danielle, MM. FUCHS Thierry, HOCH Georges, OSTER Rémy

**Elus absents: titulaires :** Mmes GARDON Karine, HASENFRATZ Rachel, MM. ATZENHOFFER Alphonse, SCHNEIDER Francis, SUSS Charles

**Suppléants :** Mme STURM Céline, MM. FISCHER Alain, OTT Olivier, RAUSCHER Bernard, ROMIAN Serge, WEGMANN Alain, WEHRUNG Freddy

**Secrétaire de séance :** Mme CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille

Réf : 011.2020  
Vote : A l'unanimité  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Mention exécutoire : Oui

**011.2020 : Destination TEPOS 2037 : Réalisation d'un schéma de développement des énergies renouvelables.**

*Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,*

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,*

*Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,*

*Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,*

*Vu la délibération du conseil communautaire n°023.2019 en date du 13.05.2019 : « Démarche " Destination TEPOS " : engagement de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn en faveur d'un scénario de territoire à énergie positive à l'horizon 2037 »,*

*Vu la délibération du conseil communautaire n°067.2019 en date du 18.11.2019 : « Contrat de transition écologique (CTE) : validation des actions et engagement du dispositif. »*

*Considérant que l'engagement d'une démarche de transition « Destination TEPOS 2037 » pour le territoire Sauer-Pechelbronn implique la nécessité de développement et de valorisation des énergies renouvelables de notre territoire,*

*Considérant le plan de développement durable pour le territoire Sauer-Pechelbronn, définit en 5 axes stratégiques, qui structurent logiquement nos projets, et déterminant 7 incontournables,*

*Vu l'avis favorable du bureau exécutif,*

*Entendu l'exposé du vice-président M. Alain FUCHS,*

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **D'engager un projet de « Schéma de développement des énergies renouvelables » sur le territoire Sauer-Pechelbronn,**
- **De valider le lancement d'une étude du potentiel des énergies renouvelables sur son territoire,**
- **De valider le principe d'une démarche de concertation pour le second semestre 2020,**
- **De solliciter un co-financement à hauteur de 70 % du coût de l'étude auprès du programme « Climaxion » porté par la Région Grand Est et l'ADEME,**
- **De charger le président à solliciter tout autre co-financement ou accompagnement technique auprès des partenaires de la communauté de communes,**
- **De solliciter les communes du territoire à participer activement à l'élaboration de ce schéma, d'y apporter tout leur soutien possible et de s'y inscrire pleinement,**
- **D'autoriser le président à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

*Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.  
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir  
devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa  
publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 17/02/2020  
*Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions  
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982*

Le président,  
Jean-Marie HAAS

Publication ou notification du : 25/02/2020